

ANNEXE : CRITERES D'EVALUATION DES CANDIDATURES

Boost'ERC (% = poids de chaque critère)

Qualité de la candidature au dispositif (30%)

- Degré de soutien du projet par l'organisation bénéficiaire (instances, unité, services etc.)
- Cohérence des activités envisagées avec le soutien régional et le temps restant jusqu'à la date limite de dépôt de l'appel visé.
- Fiabilité de l'engagement à déposer un projet européen dans les 12 mois.

Qualité du projet européen envisagé (50%)

- Adéquation du profil du porteur / de son équipe avec l'appel envisagé.
- Adéquation du projet avec les critères d'éligibilité et d'évaluation de l'appel à projet visé.
- Intérêt scientifique et technique du projet au regard des domaines d'innovation stratégiques (DIS) de la Région Bretagne.

Qualité du budget présenté (20%)

- Précision du budget prévisionnel présenté.
- Fiabilité des cofinancements prévus.

Boost'Coordination (% = poids de chaque critère)

Qualité de la candidature au dispositif (30%)

- Degré de soutien du projet par l'organisation bénéficiaire (instances, unité, services etc.)
- Degré de structuration du partenariat
- Cohérence des activités envisagées avec le soutien régional et le temps restant jusqu'à la date limite de dépôt de l'appel visé.
- Fiabilité de l'engagement à déposer un projet européen dans les 12 mois.

Qualité du projet européen envisagé (50%)

- Adéquation du profil du porteur / de son équipe avec l'appel envisagé.
- Adéquation du projet avec les critères d'éligibilité et d'évaluation de l'appel à projet visé.
- Caractère structurant du projet pour l'équipe / le service / l'unité / l'organisme du porteur.
- Intérêt scientifique et technique du projet au regard des domaines d'innovation stratégiques (DIS) de la Région Bretagne.
- Degré d'implication du candidat dans le cadre du projet européen visé (simple partenaire, partenaire avec responsabilités spécifiques, coordinateur).

Qualité du budget présenté (20%)

- Précision du budget prévisionnel présenté.
- Fiabilité des cofinancements prévus.

Boost'Mobilité (% = poids de chaque critère)

Qualité de la candidature au dispositif (40%)

- Implication du porteur dans une démarche d'ouverture européenne ou internationale.
- Impact des activités envisagées sur la maturation du projet et/ou l'élaboration de la proposition de projet.
- Potentiel à déposer une proposition de projet européen à moyen terme.

Qualité du projet européen envisagé (40%)

- Adéquation du profil du porteur / de son équipe avec le/ les appel(s) envisagé(s).
- Degré de structuration de l'idée de projet européen (définition des objectifs et des étapes du projet, appel(s) à projets identifié(s), partenaires potentiels identifiés /contactés).
- Intérêt scientifique et technique du projet au regard des domaines d'innovation stratégiques (DIS) de la Région Bretagne.

Qualité du budget présenté (20%)

- Précision du budget prévisionnel présenté.